



et le Comité de parrainage de l'Agenda 21 local

Dans le cadre de la démarche

## Agenda 21 local de Saint-Félicien

### Grille d'analyse pour projet immatériel

#### Objectif de la grille

Analyser des projets publics et privés que les promoteurs désirent soumettre volontairement à l'analyse.

Déterminer le niveau de pertinence avec les enjeux de la collectivité et les éléments du développement durable du projet, en plus d'évaluer sa faisabilité.

Aider à déterminer dans quels éléments du développement durable le projet répond et à quels éléments il répond moins.

Donner une vision globale de la couverture et de la portée du projet.

#### Critères d'admissibilité des projets

Tous les projets de type immatériel (tels que décrits plus bas) seront analysés avec cette grille.

Les projets qui auront cumulé une note satisfaisant les exigences du comité de parrainage lors de l'analyse seront intégrés au plan d'action.

#### Explication de l'attribution des cotes

En répondant à la question: Est-ce que le projet contribue à...? On détermine le niveau d'incidence du projet sur l'élément analysé.

Les cotes sont attribuées par une analyse de chacun des points par le Comité de parrainage de l'Agenda 21 local avec une échelle de -2 à 2, en fonction des répercussions positives du projet sur l'aspect analysé.

**-2 lorsque le projet a des répercussions néatives directes ou importantes**

**-1 lorsque le projet a des répercussions négatives indirectes ou minimales**

**0 lorsque le projet n'a aucune répercussion**

**1 lorsque le projet a des répercussions indirectes ou minimales**

**2 lorsque le projet a des répercussions directes ou importantes**

La note moyenne de chaque section sera interprétée et devra afficher un résultat égal ou supérieur aux exigences du comité de parrainage pour le type de projet.

#### Coordonnées du projet:

Nom du promoteur: \_\_\_\_\_

Statut légal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Nom du répondant et fonction: \_\_\_\_\_

Titre du projet: \_\_\_\_\_

Type de projet: Immatériel : \_\_\_\_\_ Matériel: \_\_\_\_\_

#### Table des matières

Section 1 : Pertinence du projet en fonction des priorités de l'A21L de Saint-Félicien

p.2

Section 2 : Pertinence par rapport aux critères de développement durable

p.4

Section 3 : Critères de faisabilité

p.10

Section 4 : Résultats de l'analyse

p.12

## Section 1: Priorité de l'Agenda 21 local

- Le territoire
- Les gens
- Les activités

Chacun des sujets découlant de ces trois regroupements sera évalué selon 3 points de vue: le cadre de vie, le milieu de vie, la qualité de vie.

La grille permet de déterminer, en s'appuyant du formulaire de présentation de projet rempli par le promoteur, si le projet contribue à améliorer directement ou indirectement chacun des trois regroupements, en participant à l'atteinte en partie ou à tous les objectifs énumérés.

## Section 1 Priorité de l'Agenda 21 local

	Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
<b>Est-ce que le projet contribue de façon ... à ...</b>	-2	-1	0	1	2	
<b>1. Le territoire</b>	-2	-1	0	1	2	
Les quartiers et les habitations Les rivières La protection du sol et de l'eau Le paysage						
<b>2. Les gens</b>	-2	-1	0	1	2	
Les loisirs Le soutien aux personnes L'information, l'éducation et la participation Les jeunes Les déplacements sur le territoire						
<b>3. Les activités</b>	-2		0	1	2	
L'agriculture Le tourisme Les emplois Le centre-ville						
<b>Moyenne section 1</b>						#REF!

## Section 2: Priorité du développement durable

- Aspects sociaux
- Aspects économiques
- Aspect gestion du territoire
- Aspect gestion des ressources
- Aspects gouvernance

Le développement durable se déploie dans 5 aspects distincts, soit les aspects sociaux, économiques, la gestion du territoire, la gestion des ressources et la gouvernance. À l'aide des exemples d'objectifs que le promoteur a associé à chacun des aspects dans le formulaire de présentation de projet, veuillez déterminer si les répercussions du projet contribuent (directement ou indirectement) à l'intégration du développement durable dans la municipalité de Saint-Félicien.

**Section 2: Priorité du développement durable**

2.1 Aspects sociaux

	Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
<b>Est-ce que le projet contribue de façon ... à ...</b>	-2	-1	0	1	2	
<b>1. Développer le tissu social</b>	-2	-1	0	1	2	
En développant le sentiment d'appartenance envers un groupe ou la communauté En éliminant toute forme de discrimination entre les générations et les sexes, et entre les minorités En encourageant la participation des citoyens à la vie associative et au bénévolat En faisant la promotion un équilibre travail-loisirs-famille En développant des relations de travail harmonieuses et épanouissantes En créant des partenariats entre organismes						
<b>2. Changer les habitudes de vie et le mode de vie (alimentation, vêtements, habitudes, comportements, consommation)</b>	-2	-1	0	1	2	
En faisant la promotion des habitudes de vie saine En faisant la promotion des habitudes de consommation et des loisirs à plus faible empreinte écologique						
<b>3. Promouvoir, maintenir ou adapter le système d'éducation</b>	-2	-1	0	1	2	
En favorisant l'acquisition pour tous des connaissances scientifiques de base et les compétences pratiques En aidant à comprendre la citoyenneté à travers l'acquisition d'un esprit critique et de la capacité de raisonnement En sensibilisant la population aux valeurs éthiques afin d'améliorer sa participation à la prise des décisions concernant l'application des nouvelles connaissances En aidant à comprendre le développement durable						
<b>4. Promouvoir, maintenir ou adapter le système de santé et les conditions sanitaires</b>	-2	-1	0	1	2	
En fournissant un accès adéquat, universel et gratuit à des services de soins de qualité En orientant le système de santé sur les activités et les services de prévention						
<b>5. Atteindre l'équité sociale</b>	-2	-1	0	1	2	
En permettant aux groupes fragilisés ou exclus de mieux répondre à leurs besoins primaires (logement, vêtement, alimentation) En fournissant un accès universel aux services de justice En partageant plus équitablement les richesses (monétaires, foncières, mobilières et immobilières) entre les individus et les générations En appliquant le droit d'association des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail						
<b>6. Développer, diversifier et améliorer le milieu socioculturel</b>	-2	-1	0	1	2	
En répondant à la demande populaire en intégrant de la diversité et de la nouveauté dans l'offre de sports et loisirs à l'échelle municipale En assurant un accès pour tous à la culture en créant des lieux ou des espaces universels, libres et gratuits En créant les conditions favorables à l'émergence et à l'expression de la culture locale et régionale En reconnaissant et stimulant les lieux de création et de recherche artistiques						
<b>7. Maintenir la sécurité civile et publique</b>	-2	-1	0	1	2	
En maintenant la vigilance face aux risques naturels et technologiques (ou anthropiques) En diversifiant les approvisionnements énergétiques afin de réduire la dépendance des grands ensembles centralisés de production et de distribution d'énergie En minimisant les phénomènes qui pourraient porter atteinte à la sécurité et au sentiment de quiétude des citoyens						
<b>Moyenne section 2.1:</b>						#####



## 2.2 Aspects économiques

	Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
<b>Est-ce que le projet contribue de façon ... à ...</b>	-2	-1	0	1	2	
<b>1. Améliorer la situation de l'emploi</b>	-2	-1	0	1	2	
En permettant à chacun d'exercer un travail de qualité En créant ou consolidant des emplois diversifiés et de qualité						
<b>2. Moderniser, adapter et améliorer l'appareil de production des biens et services</b>	-2	-1	0	1	2	
En stimulant l'innovation par la recherche et le développement (R & D)						
<b>3. Introduire de bonnes pratiques d'échanges commerciaux</b>	-2	-1	0	1	2	
En développant en priorité le marché intérieur local et régional, puis national  En respectant les produits déjà en place ou les équivalents dans le pays visé par les exportations, surtout en ce qui concerne les denrées de base  En éliminant l'exportation (et l'importation) de produits et de services nuisibles ou qui compromettent la souveraineté culturelle des pays auxquels ils sont destinés En faisant la promotion du commerce équitable entre les pays						
<b>4. Introduire de bonnes pratiques en matière d'investissements</b>	-2	-1	0	1	2	
En donnant priorité à l'investissement local et régional En encourageant l'investissement responsable auprès des citoyens, des entreprises et des corporations En développant un meilleur soutien logistique et financier aux individus, aux entreprises et aux corporations						
<b>5. Développer et encourager l'entrepreneuriat</b>	-2	-1	0	1	2	
En développant une culture entrepreneuriale En multipliant et diversifiant les réseaux financiers et d'affaires						
<b>6. Diversifier l'activité économique</b>	-2	-1	0	1	2	
En terme de secteurs de production : primaire, secondaire, tertiaire, tertiaire moteur En terme de branches d'activité économique En terme de taille des industries : paysannerie, artisanat, petites, moyennes et grandes entreprises En terme de sphère marchande et non marchande						
<b>Moyenne section 2.2:</b>						#####

## 2.3 Aspect gestion du territoire

	Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
<b>Est-ce que le projet contribue de façon ... à ...</b>	-2	-1	0	1	2	
<b>1. Améliorer l'aménagement et la répartition spatiale du milieu bâti</b>	-2	-1	0	1	2	
En favorisant la propriété locale et régionale des entreprises En densifiant les agglomérations En améliorant l'habitabilité et la qualité de vie dans le centre des agglomérations, petites ou grandes En préservant et améliorant les paysages habités urbains et ruraux						
<b>2. Assurer la sécurité et la souveraineté alimentaires</b>	-2	-1	0	1	2	
En réduisant la dépendance face à l'importation des denrées de base En assurant l'autonomie alimentaire de la région Assurer et développer la biodiversité agricole de la région						
<b>3. Développer intégralement le milieu rural</b>	-2	-1	0	1	2	
En encourageant les formes d'agriculture et d'agroforesterie qui génèrent le plus grand nombre d'impacts positifs et structurants pour le milieu rural  En augmentant l'accessibilité financière et technique aux terres et aux moyens de production agricole et agroforestière En favorisant le maillage rural-urbain pour les activités économiques et de service						
<b>4. Améliorer la répartition rural-urbain</b>	-2	-1	0	1	2	
En déployant les activités économiques et les services sur le territoire En allouant équitablement les fonds et les ressources financières sur le territoire et entre les zones urbaines et rurales En répartissant mieux spatialement les activités économiques sur le territoire tout en évitant les conflits d'usage En favorisant les circuits commerciaux courts de production, de transformation et de consommation						
<b>5. Optimiser les modes de transport</b>	-2	-1	0	1	2	
En aménageant un réseau de transport sur le territoire qui maximise la qualité de vie et minimise l'empreinte écologique En favorisant les modes de transport des marchandises les plus écoefficaces						
<b>6. Protéger et mettre en valeur les milieux naturels et les cours d'eau</b>	-2	-1	0	1	2	
En encourageant la création et le maintien des parcs, des réserves naturelles et de la biosphère						
<b>Moyenne section 2.3:</b>						#####



## 2.4 Aspect gestion des ressources

	Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
<b>Est-ce que le projet contribue de façon ... à ...</b>	-2	-1	0	1	2	
<b>1. Respecter les principes d'écologie industrielle</b> En réduisant les atteintes à l'environnement immédiat et global dans la production de biens et services	-2	-1	0	1	2	
<b>2. Atteindre une gestion optimale des ressources non renouvelables</b> En limitant la consommation des ressources facilement épuisables En recherchant des substituts parmi les ressources renouvelables et propres (ressources énergétiques et entrant dans les produits)	-2	-1	0	1	2	
<b>3. Atteindre une gestion optimale des ressources renouvelables</b> En ne dépassant pas la capacité de régénération de l'environnement naturel dans les prélèvements des ressources renouvelables (les sols agricoles, les forêts, l'eau douce et la faune aquatique et terrestre)	-2	-1	0	1	2	
<b>4. Atteindre une gestion optimale des matières résiduelles</b> En favorisant et maximisant la réduction à la source, la récupération, le recyclage et la valorisation (3RV)	-2	-1	0	1	2	
<b>5. Atteindre une gestion optimale des matières dangereuses et radioactives</b> En recherchant des substituts aux matières dangereuses En traitant localement les matières dangereuses résiduelles et réduire leur transport En abolissant le transport transfrontalier des matières dangereuses résiduelles	-2	-1	0	1	2	
<b>6. Atteindre une gestion optimale des ressources énergétiques</b> En réduisant la consommation d'énergie	-2	-1	0	1	2	
<b>7. Réduire au minimum les atteintes aux écosystèmes et à la biodiversité</b> En maintenant la biodiversité animale et végétale En réduisant les autres impacts négatifs (nuisances)	-2	-1	0	1	2	
<b>8. Choisir les bonnes pratiques</b> En réduisant l'utilisation des biens ou des services exigeants en termes de matières/énergie/espaces et en évaluant les alternatives En utilisant des matériaux renouvelables ou recyclables lors de constructions et de rénovations En favorisant les technologies ecoefficaces lors de la construction ou la rénovation de nouveaux bâtiments En donnant l'exemple publiquement	-2	-1	0	1	2	
<b>Moyenne section 2.4:</b>						####

## 2.5 Aspect gouvernance

	Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
<b>Est-ce que le projet contribue de façon ... à ...</b>	-2	-1	0	1	2	
<b>1. Favoriser la participation citoyenne</b>	-2	-1	0	1	2	
<p>En donnant accès à une information critique et de qualité : actualités, science, économie, société,...</p> <p>En créant des lieux de débat sur les projets de développement, les choix fondamentaux de société et les enjeux d'intérêt public</p> <p>En instaurant une gestion plus participative des affaires publiques et privées par le biais d'un processus collectif de prise de décisions</p> <p>En permettant au citoyen de s'exprimer et d'intégrer les lieux décisionnels</p>						
<b>2. Créer des partenariats</b>	-2	-1	0	1	2	
<p>En diversifiant le milieu associatif</p> <p>En arrimant le milieu associatif public et privé</p> <p>En s'arrimant avec les grandes orientations, enjeux, politiques et plans d'actions du milieu local et régional</p> <p>Articuler les échelles de temps</p> <p>En contribuant à l'innovation et le partage d'expériences</p>						
<b>3. Respecter les principes d'éthique des affaires publiques et privées</b>	-2	-1	0	1	2	
<p>En appliquant les principes démocratiques fondés sur l'ensemble des droits de la personne</p> <p>En assurant le respect de règles éthiques en matière de recherche scientifique</p> <p>En orientant les efforts en matière de recherches scientifiques et technologiques pour des fins socialement et écologiquement acceptables</p>						
<b>4. Respecter et améliorer le processus de représentation</b>	-2	-1	0	1	2	
<p>En encourageant, incitant et supportant les gens de tous les genres et âges à se présenter</p> <p>En assurant la transparence de l'exercice du pouvoir et l'exercice d'un contrôle citoyen effectif sur les gouvernants</p>						
<b>5. Renforcer l'autonomie des communautés ou groupes</b>	-2	-1	0	1	2	
<p>En articulant les échelles territoriales et de prise de décision (du global au local, et inversement) autour des enjeux, des finalités et des problèmes d'intérêt commun</p> <p>En confiant les questions et les tâches à l'échelon le plus proche (et le plus apte) de ceux qui reçoivent les biens ou les services résultant de l'activité de gestion</p>						
<b>6. Suivi et évaluation</b>	-2	-1	0	1	2	
<p>En s'évaluant à l'aide de dispositif collectif de suivi</p> <p>En articulant les échelles de temps, soit en arrimant la prise de décision du présent avec les conséquences pouvant en découler dans le futur</p>						

## Section 3: Critères de faisabilité

- Contexte du projet
- Viabilité
- Partenariat avec les acteurs du milieu

Cette partie de la grille a pour objectif de déterminer la faisabilité globale du projet, en se basant sur les réponses des questions 1 à 7 obtenues dans le formulaire de présentation de projet rempli par le promoteur.

### Section 3: Critères de faisabilité

	Négative importante directe	Négative minimale indirecte	Aucunement	Positive minimale indirecte	Positive importante directe	Cote
	-2	-1	0	1	2	
<b>1. Contexte du projet</b>						
Le projet répond-t-il à une problématique/enjeu présente sur le territoire?	-2	-1	0	1	2	
Le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 21 local?	-2	-1	0	1	2	
Le projet est-il bien perçu par la collectivité (tension sociale)?	-2	-1	0	1	2	
Le projet est-il réalisable dans le contexte actuel?	-2	-1	0	1	2	
<b>2. Viabilité</b>						
Le promoteur du projet présente-t-il des bases solides au niveau financier?	-2	-1	0	1	2	
Le promoteur du projet a-t-il de l'expérience dans un domaine relié ou connexe à celui du projet?	-2	-1	0	1	2	
Le promoteur est-il ancré dans le milieu?	-2	-1	0	1	2	
<b>3. Partenariat avec les acteurs du milieu</b>						
Le projet présente-t-il des affinités avec les activités des organisations déjà en place?	-2	-1	0	1	2	
Le promoteur participe-t-il aux réseaux établis sur le territoire?	-2	-1	0	1	2	
<b>Moyenne section 3:</b>						#REF!

## Section 4: Compilation et résultats de l'analyse

- Section 1
- Section 2
- Section 3

## Section 4: Résultats de l'analyse

	Rapport des cotes	Avis du comité	Commentaires du comité
<b>Section 1: Priorités de l'Agenda 21 local</b>			
Milieu de vie			
Population et habitudes			
Économie			
<b>Section 2: Priorités du développement durable</b>			
Section 2.1: Aspects sociaux			
Section 2.2: Aspects économiques			
Section 2.3: Aspects gestion du territoire			
Section 2.4: Aspects gestion des ressources			
Section 2.5: Aspects gouvernance			
<b>Section 3: Critères de faisabilité</b>			
Contexte du projet			
Viabilité			
Partenariats avec le milieu			

### Commentaires généraux

---



---



---



---

### Références à des modes de financement:

---



---



---

### Recommandations:

---



---



---



---